



**HAL**  
open science

## Coopératives laitières : facteurs de maintien de l'élevage laitier en montagne ? Cas du bassin laitier des Quatre-Montagnes (Vercors, France)

F. Alavoine Mornas, S. Madelrieux

### ► To cite this version:

F. Alavoine Mornas, S. Madelrieux. Coopératives laitières : facteurs de maintien de l'élevage laitier en montagne ? Cas du bassin laitier des Quatre-Montagnes (Vercors, France). Colloque de la Société Française d'Économie Rurale : “ Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures? ”, Feb 2015, Rennes, France. 12 p. hal-01118804

**HAL Id: hal-01118804**

**<https://hal.science/hal-01118804>**

Submitted on 20 Feb 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Coopératives laitières : facteurs de maintien de l'élevage laitier en montagne ? Cas du bassin laitier des Quatre-Montagnes (Vercors, France)**

Françoise Alavoine-Mornas <sup>1</sup>, Sophie Madelrieux <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Irstea - Centre de Grenoble  
UR Développement des Territoires Montagnards  
Domaine Universitaire - 2 rue de la Papeterie - BP 76  
38402 Saint Martin d'Hères  
francoise.alavoine-mornas@irstea.fr

<sup>2</sup> Irstea - Centre de Grenoble  
UR Développement des Territoires Montagnards  
Domaine Universitaire - 2 rue de la Papeterie - BP 76  
38402 Saint Martin d'Hères  
Sophie.madelrieux@irstea.fr

**Papier préparé pour le colloque de la Société Française d'Économie Rurale  
« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole :  
Continuités, changements ou ruptures? »**

12-13 février 2015  
Rennes, France

## Résumé

Le maintien de l'élevage laitier constitue un enjeu majeur dans les zones de montagne, sur les plans économique, social et environnemental. Or les exploitations laitières de ces zones doivent faire face à des contraintes structurelles qui leur confèrent une moindre compétitivité que les exploitations de plaine sur le marché du lait. L'abandon des quotas laitiers pourrait accroître leur fragilité et précipiter leur disparition. Cet article interroge le rôle des coopératives laitières sur le maintien des élevages laitier dans les zones de montagne. En nous appuyant sur l'étude d'un bassin laitier des Alpes du Nord françaises, et notamment sur des enquêtes auprès des éleveurs du bassin laitier et de responsables des coopératives impliquées, nous analysons le rôle des coopératives dans le fonctionnement du bassin laitier. Nous décryptons les interrelations entre les coopératives laitières et leurs adhérents, ainsi que les coordinations entre coopératives. Le travail met ainsi en évidence les engagements réciproques entre les coopératives et leurs adhérents ainsi que l'importance de l'ancrage territorial des coopératives et les formes qu'il peut prendre. Nous dégagons certains impacts favorables des coopératives sur la pérennisation des exploitations laitières.

**Mots-clés : EXPLOITATIONS AGRICOLES, ELEVAGE LAITIER, COOPERATIVE LAITIERE, ALPES**

## 1. Contexte et problématique

Les coopératives sont des acteurs essentiels dans le secteur agricole et agro-alimentaire, particulièrement dans la filière laitière. Ainsi en France, le secteur coopératif collecte plus de 50% du lait produit (Coop de France, 2010). Les coopératives laitières assurent la collecte du lait dans les exploitations agricoles et sa commercialisation, certaines assurent également sa transformation et la commercialisation des produits qui en dérivent tels que la poudre de lait, le beurre, les fromages et les produits laitiers frais. Il coexiste dans la filière des coopératives laitières de petite dimension économique et des groupes coopératifs d'envergure nationale ou internationale.

Dans les zones de montagne, les exploitations agricoles laitières souffrent d'un manque de compétitivité vis-à-vis des exploitations de plaine. Souvent de petite taille économique, elles sont confrontées à des facteurs topographiques et climatiques difficiles, ainsi qu'à l'éloignement des centres de transformation du lait. Elles jouent pourtant un rôle multifonctionnel important : souvent basées sur des systèmes herbagers, elles assurent l'entretien de l'espace et rendent au territoire des services éco-systémiques, que leur disparition remettrait en cause. Les quotas laitiers, outil de régulation de l'offre entre producteurs et entre territoires à l'échelle européenne depuis 1984, vont être supprimés en 2015, ce qui va entraîner une mise en concurrence généralisée des producteurs laitiers européens (Dervillé et al., 2012). L'effet attendu est une baisse du prix du lait et un accroissement de sa volatilité, ce qui interroge le devenir des exploitations laitières les moins productives ou ayant des coûts de production élevés, notamment les petites structures de montagne. Les opérateurs d'aval de la filière vont également être impactés par la suppression des quotas laitiers, qui peut remettre en cause leur position concurrentielle dans un marché du lait largement mondialisé.

Une abondante littérature s'est intéressée à la coopération agricole. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons citer les travaux de Forestier et Maugé (2000), Koulytichizky et Maugé (2003), Maugé (2008), Filippi et al. (2009), qui ont mis en évidence les grandes tendances des transformations des coopératives agricoles au cours du XX<sup>ème</sup> siècle : des stratégies de concentration, intégration verticale, fusions, rachats, filialisation, ont conduit à de plus grosses structures et à des groupes coopératifs ouverts à l'internationalisation. Les conséquences induites sur la gouvernance des coopératives et sur les relations entre coopératives et adhérents ont été analysées (Duvaleix et al. , 2003), avec notamment l'éloignement des adhérents vis-à-vis des instances de décision des groupes. Filippi (2004), Filippi et al. (2008), ont analysé les évolutions de l'ancrage territorial des coopératives : cet ancrage, s'il s'est modifié, reste présent et a même pu connaître un renouveau dans certaines coopératives, avec des hybridations possibles entre le « local » et le « global ». Divers auteurs considèrent que les coopératives agricoles jouent un rôle certain dans le maintien de l'agriculture dans les territoires et le développement des territoires (Angeon et al., 2006).

Compte tenu des enjeux liés au maintien de la production laitière dans les zones de montagne sur les plans économique, social et environnemental, notre propos est ici de nous intéresser plus particulièrement aux coopératives laitières opérant dans des territoires de montagne. Nous faisons l'hypothèse que ces coopératives jouent un rôle essentiel pour le maintien des élevages laitiers et de l'agriculture locale, et que leurs stratégies et les relations qu'elles entretiennent avec les exploitations agricoles peuvent contribuer à la résilience du bassin laitier et plus largement du territoire face aux évolutions du contexte socio-économique. Notre objectif est de décrypter finement les liens entre les coopératives et leurs adhérents, ainsi que les coordinations entre coopératives, et de faire ressortir pourquoi et comment ces coopératives interviennent dans le fonctionnement du bassin laitier et le maintien de la production laitière. Nous nous appuyons pour cela sur le cas d'un bassin laitier des Alpes du nord françaises. Nous montrons que les coopératives laitières ont joué, et jouent encore, un rôle prépondérant dans la pérennisation de la production laitière dans ce type de bassin laitier. Nous discutons ensuite nos résultats, en montrant les apports et les limites de notre travail et en évoquant les facteurs pouvant limiter le rôle des coopératives dans le maintien de l'élevage laitier en montagne.

## 2. Méthodologie et terrain d'étude

### 2.1 *Le bassin laitier des Quatre-Montagnes*

Le terrain d'étude retenu est le bassin laitier des Quatre-Montagnes, dans le Vercors (Alpes du Nord françaises), qui présente plusieurs intérêts par rapport à la problématique traitée. Il présente divers atouts, tels qu'une densité laitière importante, une unité de transformation ainsi qu'un magasin de vente sur place, l'existence d'un signe de qualité valorisant un fromage local (l'AOC<sup>1</sup> « Bleu du Vercors-Sassenage, obtenue en 1997), une identité et une image fortes, la proximité de Grenoble et un attrait touristique. Mais les structures d'exploitation sont de taille modeste, les éleveurs y sont plus âgés que la moyenne et n'ont pas toujours de perspectives de reprise de leur exploitation, l'agrandissement des exploitations et la modernisation des bâtiments d'élevage est rendue difficile par les contraintes foncières. Enfin la prochaine suppression des quotas laitiers pourrait fragiliser ces exploitations. Ce bassin laitier comprend actuellement 39 élevages laitiers (bovins lait.). Deux opérateurs de collecte restent aujourd'hui impliqués dans son fonctionnement. Ce sont deux coopératives : l'une, Vercors-Lait, de petite dimension économique, est localisée dans le bassin laitier ; elle a notamment axé sa stratégie sur la valorisation du Bleu du Vercors Sassenage. L'autre est Sodiaal, premier groupe coopératif laitier français.

### 2.2 *Méthode d'étude*

Nous avons d'abord reconstitué l'histoire du bassin laitier, afin d'être en mesure de resituer ses évolutions récentes et sa situation actuelle dans une perspective de temps long. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la littérature ainsi que sur des entretiens avec des personnes ressources locales. Ensuite nous avons réalisé des entretiens avec les éleveurs laitiers des Quatre-Montagnes, et des responsables et techniciens des deux coopératives laitières en présence. Les entretiens compréhensifs réalisés sont de type semi-directif, d'une durée d'environ deux heures chacun. Chaque entretien a été enregistré et retranscrit. L'enquête auprès des éleveurs avait pour objectif de retracer l'histoire des exploitations, les caractéristiques des systèmes de production, leurs transformations et les raisons les ayant motivées, ainsi que leurs liens aux opérateurs d'aval. Les entretiens auprès des responsables et techniciens des laiteries visaient à faire ressortir l'histoire et les principales stratégies des coopératives en lien avec le bassin laitier des Quatre-Montagnes.

Nos analyses se sont attachées à identifier et caractériser les relations nouées entre les éleveurs et leurs coopératives, leurs évolutions, ainsi que les coordinations entre coopératives. Nous avons alors cherché à mettre en évidence en quoi les coopératives influencent les élevages laitiers, sur quels ressorts elles s'appuient, et à identifier les effets potentiellement favorables au maintien des exploitations agricoles et de l'élevage laitier dans leur territoire.

## 3. Deux coopératives contrastées dans le bassin laitier des Quatre-Montagnes

Après la coexistence de différents opérateurs d'aval privés et coopératifs, le bassin laitier des Quatre-Montagnes est collecté aujourd'hui uniquement par deux coopératives, qui ont connu des trajectoires très contrastées. Vercors-Lait naît en 1956, et au fil d'une histoire ponctuée de difficultés auxquelles a répondu un engagement fort des producteurs, a affirmé son ancrage dans le territoire de production. Elle a gardé une aire de collecte limitée sur le plan territorial, et a axé son développement sur la valorisation d'un fromage produit et valorisé localement en AOC. Le groupe Sodiaal a suivi une tout autre trajectoire de développement. La coopérative locale Dauphilait (créée en 1942 et devenue plus tard ORLAC), située aux portes de Grenoble, collectait des producteurs des Quatre-Montagnes. Elle s'est engagée par la suite dans la dynamique de concentration qui a marqué

---

<sup>1</sup> Appellation d'Origine Contrôlée

la coopération agricole dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et a conduit à un groupe coopératif de dimension internationale. Nous allons maintenant détailler comment l'histoire de ces deux coopératives s'est inscrite dans le fonctionnement du bassin laitier des Quatre-Montagnes.

### 3.1 Vercors-Lait : une coopérative attachée à son territoire

Les principales étapes ayant marqué l'histoire de Vercors-Lait sont résumées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'histoire de Vercors-Lait et mise en perspectives historiques locales et globales

Repères chronologiques	Événements et étapes pour Vercors-Lait	Contexte local et global
Fin XIX <sup>ème</sup> jusqu'au milieu du XX <sup>ème</sup> siècle		Naissance des laiteries puis multiplication des laiteries sur le territoire des Quatre-Montagnes
1956	Création de Vercors-Lait	
Jusqu'aux années 70	Fonctionnement de Vercors-Lait aux côtés d'autres laiteries	Fermetures progressives des laiteries villageoises et regroupements, montée en puissance des grands groupes, privés et coopératifs
1973-1974	Vercors-Lait rejointe par d'autres laiteries du Plateau. Création d'une nouvelle laiterie avec unité de transformation à côté de Villard de Lans. Investissement financier des producteurs qui achètent les terrains. Spécialisation sur la fabrication du Bleu.	Le tourisme se développe et la municipalité n'autorise l'implantation du complexe laitier qu'à l'extérieur du village
Années 70-80	Difficultés de gestion de la coopérative par les exploitants → coopérative vendue au groupe privé Fromalp qui revend à Besnier en 1989 (également privé)	Mouvement de concentration dans le secteur laitier, développement des groupes par stratégies de fusions, rachats...
Années 90	Besnier devient Lactalis en 1999	Création de l'AOC Bleu du Vercors-Sassenage en 1997 à l'initiative de producteurs des Quatre-Montagnes
2003	Lactalis se retire → les producteurs reprennent Vercors-Lait en gestion directe	La concurrence s'accroît dans le secteur laitier
2003-2007	Difficultés de fonctionnement et de gestion	
2007-2008	La coopérative accumule des pertes importantes, situation de faillite → changement de l'équipe dirigeante, recrutement d'un nouveau directeur	Vercors-Lait conclut un accord de collecte et de vente avec Sodiaal. Sodiaal enclenche avec Vercors-Lait une démarche lait biologique
2008 à aujourd'hui	La nouvelle équipe travaille au redressement de la coop (qualité du lait, diversification de la gamme de fromages, diversification des clients...) qui voit peu à peu son chiffre d'affaires croître	

Comme le montre le tableau 1, Vercors-Lait a connu, à plusieurs reprises, de graves difficultés ayant mis en péril son devenir, et les producteurs se sont mobilisés pour assurer la survie de leur coopérative. Ils ont cherché à assurer l'ensemble de la chaîne : production, collecte, transformation et commercialisation, voulant ainsi rester maîtres de leur développement et assurer le maintien de leurs exploitations, avec une valorisation effectuée directement sur le territoire de production. Depuis la reprise en main de la coopérative en 2008 par une nouvelle équipe dirigeante et l'arrivée d'un nouveau directeur ayant apporté son savoir-faire technique, commercial et organisationnel, Vercors-Lait a pu améliorer ses résultats et voir son chiffre d'affaire augmenter régulièrement. Le travail effectué en amont auprès des producteurs sur la qualité du lait, la diversification de la gamme des produits fabriqués, la diversification également de la clientèle, la transparence voulue dans la gestion de la coopérative, ont porté leurs fruits. La part de lait transformé a régulièrement augmenté : de 40% en 2010 à 63% en 2013, permettant ainsi une meilleure valorisation du lait.

### 3.2 Sodiaal : des raisons historiques à sa présence dans le Vercors

Tableau 2 : principales évolutions de Sodiaal en relations avec le bassin laitier des Quatre-Montagnes

Repères chronologiques	Événements et étapes pour Sodiaal en relation avec le bassin laitier	Contexte global et évolutions globales du groupe
1942 → 1951	Création de la Société Laitière Agricole qui devient en 1951 la Coopérative Laitière Agricole de la région grenobloise, plus connue sous le nom de Dauphilait	
Années 50-70	Regroupement de coopératives laitières du Sud-Est dans URLAC en 1961, qui devient ORLAC en 1966 Création d'une usine de transformation à Vienne (Isère)	1964 : ORLAC participe à la création de la Sodima avec 5 autres coopératives laitières (qui participera plus tard à la formation de Sodiaal) Création des marques Yoplait (1965) et Candia (1971)
Années 80	Poursuite de la collecte du lait des Quatre-Montagnes par ORLAC	Changements et restructurations au sein de la Sodima face aux exigences de la grande distribution qui monte en puissance
1990		Création de Sodiaal
Années 90 à 2000	Première tentative de lait bio dans le Vercors, mais échec et arrêt de cette démarche	Développement par l'innovation et l'international Sodiaal connaît des difficultés (prix du lait en baisse, vétusté de certaines usines, concurrence accrue sur le marché du lait, choix stratégiques plus ou moins rentables...) → restructurations internes, recentrage sur Yoplait et Candia. 2007 : regroupement dans une coopérative unique : Sodiaal Union
2007 à aujourd'hui	Nouvelle démarche bio en collaboration avec Vercors-Lait Accord de collecte et de vente avec Vercors-Lait Stratégies de différenciation qui touchent les éleveurs des Quatre-Montagnes	Poursuite d'une stratégie de domination par les coûts et de différenciation

Si aucune coopérative à l'origine de Sodiaal n'a été implantée sur le territoire-même des Quatre-Montagnes, Dauphilait (devenue ORLAC), située à Grenoble, collecte le lait de ce territoire. Martin-Joël (1962) évoque déjà à son propos que « sans la coopérative, des centaines d'agriculteurs auraient été amenés [...] à abandonner des fermes qui ne peuvent vivre que de leur production laitière ». ORLAC, lorsqu'elle se regroupe avec d'autres coopératives dans la Sodima, se lance dans le mouvement de concentration qui va marquer le secteur de la coopération et qui conduit des coopératives à raisonner non plus seulement en termes de production, mais aussi en termes de marché. À l'échelle des Quatre-Montagnes, cela se traduit par les cahiers des charges imposés aux producteurs, permettant une adaptation aux demandes du marché et la compétitivité du groupe.

### 3.3 Des coordinations entre les deux coopératives

Vercors-Lait et Sodiaal ont conclu depuis 2007 un accord de collecte et de vente : Vercors-Lait, présent localement avec un camion disponible, collecte tout le lait du plateau, bio et conventionnel, y compris les exploitants de Sodiaal ; Sodiaal rachète à Vercors-Lait le lait non utilisé pour la fabrication fromagère et envoie un camion-citerne une fois par semaine récupérer le lait collecté pour elle par Vercors-Lait.

Cet accord présente des avantages pour les deux coopératives. Pour Vercors-Lait, l'intérêt est de pouvoir écouler le lait qui n'est pas valorisé par la production de fromage ni vendu dans les circuits locaux, à des conditions tarifaires acceptables<sup>2</sup>. Pour Sodiaal, l'intérêt de cet accord se situe sur plusieurs plans. Il permet d'abord une réduction des coûts logistiques. De plus, Sodiaal souhaitait relancer le lait bio<sup>3</sup> et avait besoin des producteurs de Vercors-Lait pour atteindre un volume suffisant de lait bio. Cela contribue finalement à ce que Sodiaal puisse continuer à traiter le lait du Vercors et ainsi approvisionner ses usines de Vienne (lait conventionnel) et Saint Etienne (lait bio), tout en affirmant son ancrage territorial.

#### 4. Quelles interrelations entre les coopératives et les éleveurs laitiers ?

##### 4.1 L'engagement des producteurs vis-à-vis de leur coopérative

Le statut coopératif indique que la coopérative est propriété de ses adhérents. Le principe « un homme, une voix » permet aux agriculteurs de participer aux décisions de la coopérative. Le fonctionnement des coopératives n'est cependant pas le même, selon leur taille, et le ressenti des adhérents peut donc aussi varier.

Les éleveurs de Vercors-Lait ont manifesté à plusieurs reprises leur implication directe dans le fonctionnement et même la survie de la coopérative. Par exemple, lorsque Lactalis, entreprise privée, a décidé de se retirer en 2003, il s'agissait de la survie de la production laitière sur le Plateau. Ainsi que l'explique un éleveur enquêté : « soit, ils arrêtaient et tout le monde arrêtrait ou soit de toute façon, l'usine allait fermer et on allait perdre l'AOC aussi. Donc... voilà, on a racheté pour se sauver ». L'engagement des éleveurs s'est traduit sur le plan financier, mais aussi par une implication en termes de travail, par exemple pour la construction des nouveaux locaux ou la fabrication des fromages. L'attachement des éleveurs à leur coopérative transparait dans leur discours : « être dans une petite coopérative où vous êtes quand même relativement impliqué, c'est beaucoup plus valorisant », affirme un éleveur. Le sentiment d'avoir participé activement au sauvetage de la coopérative leur donne une certaine fierté retrouvée et renforce cet attachement : « je ne regrette pas de m'être impliqué, quand on a racheté la laiterie », dit l'un d'entre eux. Certains estiment qu'une petite coopérative bénéficie d'une meilleure image auprès des consommateurs, ce qui fournit également une meilleure image des agriculteurs et une certaine proximité entre producteurs et consommateurs. Selon un éleveur, à l'époque où Lactalis était présent, les agriculteurs étaient considérés par la population comme des pollueurs, des gens qui faisaient du lait industriel, alors que depuis : « les gens s'aperçoivent plus qu'une coopérative, c'est plusieurs agriculteurs qui se sont mis ensemble et que, Lactalis, c'était vraiment un grand groupe industriel. [...] On communique aussi beaucoup là-dessus, comme quoi on est des producteurs ». Aujourd'hui encore, ils doivent effectuer des astreintes, notamment une présence au magasin de vente deux dimanches par an : « ça permet de savoir un peu comment ça marche », dit un éleveur. L'implication des producteurs dans la vie de la coopérative se confond d'ailleurs dans certains cas avec la volonté de faire vivre et valoriser leur AOC, le Bleu du Vercors-Sassenage, produit phare de la coopérative et du bassin laitier.

La situation est différente dans le cas des adhérents de Sodiaal. Parmi les éleveurs enquêtés, certains adhèrent à Sodiaal parce qu'eux-mêmes, leur père ou leur grand-père était adhérent de Dauphilaït ou d'ORLAC. D'autres ont quitté Vercors-Lait lors des difficultés connues par cette coopérative, peut-être d'ailleurs à cause de tensions relationnelles plus que pour les seules raisons économiques. Les adhérents de Sodiaal apprécient la sécurité qui leur semble garantie par la taille

---

<sup>2</sup> Avant la mise en place de cet accord (période 2003-2007), Vercors-Lait vendait ses excédents de lait sur le marché « Spot », avec un prix du lait dépendant de l'offre et de la demande, donc sans aucune garantie.

<sup>3</sup> Une première tentative avait eu lieu dans les années 1995-2000 sur la partie drômoise du Vercors, en réaction à la crise de l'ESB et à l'attrait des consommateurs pour les produits bio. Mais elle s'était soldée par un échec et au début des années 2000, Sodiaal s'était retiré



économique du groupe, même si certains regrettent l'éloignement des centres de décisions. Un éleveur, bien impliqué dans la dynamique bio impulsée par Sodiaal, participe aux réunions d'un groupe d'éleveurs bio au sein de Sodiaal, ce qui renforce ses relations sociales et professionnelles avec d'autres adhérents du groupe.

#### 4.2 Les actions des coopératives vis-à-vis des éleveurs

Chez Vercors-Lait comme chez Sodiaal, les actions menées vis-à-vis des éleveurs se focalisent largement sur le produit autour duquel se font leurs relations : le lait, produit fragile et périssable. Il s'agit de gérer la collecte avec des coûts logistiques minimaux, les quantités de lait produites, leur destination, et la qualité du lait. De façon générale, leurs actions visent à permettre de répondre aux attentes du marché, en qualité et en quantité. Pour Vercors-Lait, il s'agit avant tout de garantir la viabilité de la coopérative, notamment via une valorisation satisfaisante du lait et des fromages (et notamment le Bleu). Pour un groupe coopératif tel que Sodiaal, l'objectif principal est de conserver sa position de leader sur un marché mondialisé très concurrentiel. Au final, l'objectif est d'assurer aux éleveurs une rémunération satisfaisante de leur lait.

Cela conduit les coopératives à imposer un cahier des charges aux éleveurs, avec notamment des normes d'hygiène et de composition du lait, et à développer diverses démarches de qualité. Sodiaal a ainsi mis en place « la Route du Lait », démarche qui propose aux éleveurs plusieurs niveaux de qualité à atteindre (qualité du lait, entretien des abords de la ferme, environnement, etc.). Par ailleurs, Sodiaal Union Sud-Est doit compenser les handicaps structurels de la région par des démarches de différenciation valorisant certaines spécificités régionales. C'est le cas de démarches telles que « le lait des petits producteurs » ou encore « le lait de ma région » pour le lait de consommation. Les éleveurs sont également incités à modifier l'alimentation de leur troupeau pour favoriser la teneur en oméga 3 du lait, qui peut ainsi être valorisé de manière spécifique. La volonté de développer le bio répond à une demande du marché et à l'opportunité d'une meilleure rémunération des producteurs du Vercors. Enfin, les coopératives tentent d'anticiper la suppression des quotas laitiers, Sodiaal a ainsi mis en place un paiement différencié du lait selon les élevages pour permettre l'adaptation des exploitations laitières aux futures conditions du marché.

Les éleveurs peuvent être conduits à faire évoluer les systèmes d'élevage pour s'adapter aux demandes des coopératives, par exemple l'alimentation des vaches, le type de fourrages utilisés, les techniques de production, le soin apporté aux aspects sanitaires lors de la traite. De façon générale, des paiements différenciés du lait en fonction de la qualité (primes ou pénalités) doivent inciter les agriculteurs au respect du cahier des charges. Ils peuvent y être aidés, sur le plan technique, par les techniciens des coopératives.

L'accord de collecte entre les deux coopératives a amené les éleveurs de Sodiaal à respecter le cahier des charges de l'AOC, puisque les laits issus des deux coopératives sont de fait mélangés. Dans la plupart des cas, cela n'a pas posé de problème aux agriculteurs, sauf dans un cas où l'éleveur a été contraint de modifier fortement son système fourrager (du fait de l'interdiction de l'ensilage dans la ration des vaches).

Le passage au bio, impulsé par les coopératives, a conduit à des changements des systèmes de production, par exemple culture ou achat de céréales bio pour l'alimentation des vaches ou soins des vaches par l'homéopathie. Selon les éleveurs, le passage au bio a pu se traduire par une baisse de production laitière, mais pas forcément par une baisse de revenu sur le moyen terme, compte tenu de frais vétérinaires bien moindres (les vaches produisant moins de lait s'avèrent en meilleure santé).

Afin de rationaliser l'utilisation des outils industriels et d'avoir une production de lait régulière toute l'année, les éleveurs sont incités, via une prime, à la dessaisonnalisation de la production laitière et à l'augmentation de la production de lait en été. Certains se plient à cette incitation, d'autres ne peuvent pas ou ne souhaitent pas s'y contraindre. Les raisons invoquées sont variables :

prime jugée insuffisante, organisation du travail. Ainsi, les éleveurs double actifs qui ont en hiver une activité liée aux sports d'hiver (moniteur de ski par exemple), ne peuvent assurer les vélages à cette période, et préfèrent les orienter sur la fin de l'été ou l'automne. Dans ces conditions, les vaches sont tarées en été, ce qui, de plus permet de les faire monter en alpage. Sodiaal a par ailleurs incité ses adhérents à participer à une prévision de collecte par internet, opération qui a rencontré une bonne adhésion auprès des producteurs.

## **5. Discussion et conclusions : quels rôles des coopératives pour le maintien de l'élevage laitier et le développement territorial ?**

### *5.1 Apports et limites du travail*

L'originalité de notre travail est d'avoir analysé finement le fonctionnement d'un bassin laitier de montagne, en identifiant les interrelations entre éleveurs et coopératives et leurs transformations replacées dans le temps long. Nous avons mis en évidence les liens au territoire et les rôles que peuvent prendre les coopératives dans le maintien de la production laitière. Nous avons également montré que le fonctionnement des coopératives dépendait des coordinations établies entre elles, et c'est ainsi que l'on peut parler de « système coopératif », les deux coopératives étant dépendantes l'une de l'autre pour servir leurs objectifs de développement. Les stratégies des coopératives et leurs coordinations influent également sur les adhérents, en conduisant à des transformations de leurs systèmes de production par le biais d'incitations (notamment par le prix du lait payé aux producteurs), ou d'obligations (cahier des charges à respecter).

Notre travail présente certaines limites. Il a été d'ordre qualitatif et nous n'avons pas quantifié les effets des stratégies des coopératives sur le territoire lui-même. De plus, la généralisation des résultats nécessiterait d'effectuer le même type d'analyses dans d'autres terrains d'étude.

Nous souhaitons, dans la discussion qui suit, nous concentrer sur deux facteurs au travers desquels les coopératives semblent concourir à la pérennisation de la production laitière d'un bassin laitier de montagne : les engagements réciproques entre coopératives et éleveurs, et l'ancrage territorial des coopératives. Nous évoquons ensuite certaines limites à l'action des coopératives dans la pérennisation de la production laitière.

### *5.2 L'engagement réciproque entre coopératives et éleveurs : un engagement coopératif favorable aux territoires ?*

Les stratégies des coopératives visent à assurer la compétitivité du lait et des produits laitiers sur le marché : pour Vercors-Lait, il s'agit d'un marché local et régional alors que Sodiaal opère à une échelle mondialisée. Dans les deux cas, cela doit contribuer à une meilleure rémunération des éleveurs : ceux-ci restent au cœur des préoccupations des groupes coopératifs qui visent à assurer la pérennité de leurs adhérents. Selon Filippi et al. (2008), « en important de la valeur ajoutée supplémentaire dans leurs régions d'origine, ces groupes contribuent au développement économique de leurs adhérents, mais également de leurs territoires ». C'est aussi l'avis de Mauget (2008) qui rappelle que les coopératives, par leurs finalités, visent la pérennité des bassins de production et le revenu des adhérents et sont donc porteuses de développement durable à l'échelle des territoires.

Les stratégies visant à garantir la compétitivité de l'opérateur ne sont pas spécifiques des coopératives. Par contre, le fait que les coopératives soient tenues, par contrat, de collecter le lait de leurs adhérents, ne leur permet pas de rompre leurs relations avec les exploitations qu'elles jugeraient les moins performantes ou les moins sujettes à répondre à leurs objectifs commerciaux. D'où les démarches visant à faire évoluer les élevages laitiers pour mieux répondre aux demandes du marché, que les coopératives relaient par des incitations ou des obligations à l'égard des éleveurs.

L'histoire de Vercors-Lait montre la part active qu'ont pris les éleveurs au maintien d'une laiterie locale. Ils ont ainsi pris directement en main le destin de la production laitière de leur territoire. Les éleveurs adhérents de Sodiaal dans les Quatre-Montagnes ont été peu impliqués directement dans les évolutions du groupe. Certains le regrettent, d'autres y sont indifférents et privilégient la sécurité que leur apporte un groupe de grande taille. La relation entre adhérents et coopérative ne se limite d'ailleurs pas aux aspects économiques : certains auteurs insistent sur le rôle de l'échange social, et sur la confiance et la fidélisation des adhérents qui peuvent en découler (Barraud-Didier, 2012). Au final, l'engagement réciproque entre les coopératives laitières et leurs adhérents semblent de nature à favoriser le maintien de l'activité agricole dans le territoire.

### *5.3 Un renouveau de l'ancrage territorial des coopératives ?*

Les évolutions de la coopération et son inscription dans un marché mondialisé ont conduit les coopératives à suivre le mouvement de concentration afin d'atteindre les dimensions économiques requises par la compétition mondiale (Koulytchizky et Mauget, 2003). Cela s'est traduit pour les agriculteurs, dans les groupes coopératifs tels que Sodiaal, par un éloignement, un effet de complexité, un brouillage possible entre logique coopérative pure et logique capitaliste. Cependant, l'inscription dans une économie laitière mondialisée semble pouvoir s'hybrider avec l'ancrage territorial : ancrage de fait, en raison de la collecte des adhérents, ancrage mis en avant au travers d'AOC dans certains groupes, ancrage enfin qui peut s'inscrire dans un nouveau contrat coopératif visant à valoriser les ressources territoriales (Filippi, 2004).

L'ancrage territorial pour des coopératives « territorialisées » telle que Vercors-Lait, ainsi que la proximité spatiale, semblent en outre pouvoir favoriser une vision commune du territoire entre les adhérents et leur coopérative, en termes d'image, de pratiques, de valorisation des ressources locales (Angeon et al., 2006). Enfin, les coopératives, de par cet ancrage territorial et le lien qu'elles sont amenées à maintenir avec leurs adhérents, redonnent du poids et de l'importance au temps long. Selon Zimmermann (2005), « l'ancrage territorial constitue [...] une voie de mise en compatibilité du temps court de la concurrence mondiale avec le temps long des territoires », ce qui est particulièrement nécessaire tant au secteur agricole qu'au développement territorial.

### *5.4 Des limites aux rôles des coopératives laitières dans les territoires de montagne*

Différents facteurs limitent les rôles des coopératives pour le maintien de la production laitière en zone de montagne. Les politiques agricoles européennes, les variations du prix du lait, des évolutions dans la concurrence, peuvent conduire à des changements de stratégies des coopératives. Des facteurs sociaux ou relationnels peuvent également intervenir pour affirmer ou non le soutien à tel ou tel territoire. Les exploitants agricoles eux-mêmes peuvent choisir d'abandonner la production laitière, voire l'agriculture, pour diverses raisons : refus des contraintes de la traite et choix d'une production moins contraignante, isolement géographique et social, conseils techniques et économiques pas toujours adaptés, délocalisation de l'exploitation dans d'autres régions où la dynamique laitière est plus forte, problèmes fonciers contraignant l'agrandissement des surfaces exploitées ou des bâtiments. Ces facteurs pourraient conduire à une densité laitière passant en dessous d'un seuil critique, en deçà duquel la production laitière deviendrait impossible. C'est d'ailleurs aujourd'hui un problème majeur dans le bassin laitier des Quatre-Montagnes, où les volumes collectés ont régulièrement baissé ces dernières années. La suppression prochaine des quotas laitiers, le vieillissement des chefs d'exploitation et les difficultés de reprise par des jeunes, posent à terme le problème de la pérennisation de la production laitière du Plateau, ce qui renforce l'intérêt que peuvent présenter les coopératives pour réunir des conditions favorables à la poursuite de l'activité laitière.

### 5.5 Conclusion et perspectives

En aidant au maintien des élevages laitiers, les coopératives contribuent au maintien d'un tissu économique vivant dans le territoire, là où des opérateurs privés se sont désengagés. Le lien statutaire entre la coopérative et ses adhérents paraît être un élément essentiel pour aider au maintien de la collecte dans un bassin laitier de montagne affecté de handicaps structurels qui rendent les exploitations agricoles moins compétitives et la collecte du lait plus coûteuse qu'en plaine. Les coopératives laitières semblent bien favoriser la résilience de ce type de bassin laitier. Une coopérative localisée sur le territoire, aidée par la proximité géographique avec ses adhérents et dont les intérêts sont intimement liés à ceux des éleveurs, paraît ainsi particulièrement adaptée à la valorisation des ressources locales et à la contribution au maintien de la production laitière. Les groupes coopératifs extra-territoriaux peuvent également trouver des intérêts à affirmer leur ancrage territorial. Les coordinations entre coopératives, même de taille économique très différente, contribuent à l'affermissement des unes et des autres. Ainsi le lien au local et la globalisation s'hybrident et se complètent localement pour contribuer au fonctionnement et à la pérennisation du bassin laitier.

### Remerciements

Ce travail a été conduit dans le cadre du projet de recherche MOUVE, grâce au financement de l'Agence Nationale de la Recherche (projet ANR-2010-STRA-005-01).

Nous tenons également à remercier les responsables des coopératives et les éleveurs qui ont bien voulu nous accorder de leur temps et sans qui la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible.

### Bibliographie

ANGEON V., CARON P., LARDON S., 2006 – « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans le processus ? » in Développement Durable et Territoires, dossier 7 « proximité et environnement », 23 p.

BARRAUD-DIDIER V., HENNINGER M.C., ANZALONE G., 2012 – « La distanciation de la relation adhérent-coopérative en France ». In Etudes rurales, 2012/2 n°190, p. 119-130

DÄNZER-KANTOF B., LEFEBVRE V., TORRES F., 2012 – Le lait, tout le lait. Une histoire de Sodiaal, le premier groupe coopératif laitier français. Félix Torres éditeur, 2012

DERVILLÉ M., VANDENBROUCKE P., BAZIN G., 2012 – « Suppression des quotas laitiers et nouvelles formes de régulation de l'économie laitière : les conditions patrimoniales du maintien de la production en montagne ». In Revue de la Régulation, 12, 2ème semestre, automne 2012, 21 p

DUVALEIX S., CORDIER J., HOVELAQUE V., 2003 – « Vers un nouvel engagement coopératif dans le secteur laitier ». In Revue Internationale de l'Économie Sociale, n°288, 2003, p. 37-47

FILIPPI M., 2004 – « Réorganisations dans la coopération territoriale : proximités et solidarité territoriale ». In Économie Rurale, n°280, 2004, p. 42-58

FILIPPI M., FREY O., TORRE A., 2008 – « Les stratégies d'ancrage territorial des groupes coopératifs agricoles français, mesures de la diversité ». 2èmes Journées de recherche en sciences sociales, INRA-SFER-CIRAD, 11 et 12 décembre 2008, Lille, France.

FILIPPI M., FREY O., MAUGET R., 2009 – « Les coopératives agricoles face à l'internationalisation et à la mondialisation des marchés ». In Revue Internationale de l'Économie Sociale, n° 310, 2009, p. 31-51

FILIPPI M., 2012 – « Affirmer le modèle coopératif français : entre ancrage territorial et développement territorial ». INRA-SAD, Résultats de recherche, n°37/2012, 4 p.

FORESTIER M., MAUGET R., 2000 – « De la coopérative au groupe coopératif agro-alimentaire ». in Revue Internationale de l'Économie Sociale, n°278, p. 1-15

KOULITCHIZKY S., MAUGET R., 2003 – « Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi-siècle. À la recherche d'un nouveau paradigme ». In Revue Internationale de l'Économie Sociale, n°287, 2003, p. 14-40

MARTIN-JOËL J., 1962 – « Une grande coopérative laitière alpine : Dauphilait ». In Revue de Géographie Alpine, 1962, tome 50, n°4, p. 659-664

MAUGET R., 2008 – « Les coopératives agricoles : un atout pour la pérennité de l'agriculture dans la mondialisation ». In Revue Internationale de l'Économie Sociale, n°307, 2008, p. 46-57

ZIMMERMANN J.B., 2005 – « Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial ». in La Revue de l'Ires, 2005/1, n°47, p.21-36